

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE GÉNÉRALE**

**14 SEPTEMBRE 2015
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 14 septembre 2015, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Absence motivée : Madame la conseillère Lyne Beaulieu

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Localisation des travaux visés par le règlement 821
- Servitudes sur la rue Sainte-Anne

Fin de la première période de questions.

PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

**2015-365 Approbation procès-verbal
Séance générale 17 août 2015**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 17 août 2015 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par la conseillère juridique et greffière adjointe.

Adoptée.

2015-366 Approbation des comptes – août 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'août 2015 :

Fonds d'administration : 2 158 010,75 \$
(Chèques numéros 19650 à 19961,
paiements par débit direct et paiements
électroniques)

Fonds des dépenses en immobilisation : 1 082 811,64 \$
(Chèques numéros 2050 à 2079 et
paiements par débit direct)
Les chèques numéros 2060 et 2062 ont
été annulés

Certificat de la trésorière numéro 2715

Adoptée.

RÈGLEMENTS

A-2015-25 Règlement numéro 534-49 modifiant le règlement 534 afin de fixer une limite de vitesse de 30 km/h sur les rues Victor-Bourgault et du Parcours (projet Eau Boisé) et établir des interdictions de stationnement sur les rues de la Fabrique et de la Petite-Prairie

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-49 modifiant le règlement 534 afin de fixer une limite de vitesse de 30 km/h sur les rues Victor-Bourgault et du Parcours (projet Eau Boisé) et établir des interdictions de stationnement sur les rues de la Fabrique et de la Petite-Prairie.

A-2015-26 Règlement 707-78 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «agence de voyage» dans la zone I-222

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-78 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «agence de voyage» dans la zone I-222.

2015-367 Adoption - Premier projet de règlement numéro 707-78 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «agence de voyage» dans la zone I-222

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement numéro 707-78 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'autoriser l'usage «agence de voyage» dans la zone I-222 soit et est adopté.

Adoptée.

2015-368 Adoption - Règlement 822 décrétant le paiement de la quote-part due à la MRC de Marguerite-d'Youville concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la rivière Notre-Dame (branches principale, 3 et 4) et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 136 000 \$ pour en acquitter le coût

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 822 décrétant le paiement de la quote-part due à la MRC de Marguerite-d'Youville concernant les travaux de nettoyage et d'entretien de la rivière Notre-Dame (branches principale, 3 et 4) et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 136 000 \$ pour en acquitter le coût.

Adoptée.

2015-369 Adoption – Règlement 529-7 modifiant le règlement 529 concernant les nuisances afin de clarifier l'obligation d'entretien des terrains adjacents aux cours avant ou latérales

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 529-7 modifiant le règlement 529 concernant les nuisances afin de clarifier l'obligation d'entretien des terrains adjacents aux cours avant ou latérales.

Adoptée.

**2015-370 Règlement 821 décrétant des travaux de construction de certaines installations communes municipales dans le projet Eau Boisé
Emprunt temporaire
Banque Nationale Groupe financier**

Considérant que le règlement 821 décrétant un emprunt de 370 000 \$ pour des travaux de construction de certaines installations communes municipales dans le projet Eau Boisé a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 20 août 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 370 000 \$ et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

2015-371 Acquisition d'un épandeur à technologie optimisée *Équipements JKL Inc.*

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un épandeur à technologie optimisée;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 19 août 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Équipements JKL Inc.*, de Terrebonne, datée du 18 août 2015, pour l'acquisition d'un épandeur à technologie optimisée, pour un montant total de 73 978,98 \$ taxes incluses (incluant un montant de 5 000 \$ avant taxes pour faire l'acquisition d'options offertes par le fournisseur).

Cette dépense est imputable au fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de 5 ans à compter de 2016.

Certificat de la trésorière numéro 2708

Adoptée.

2015-372 Aménagement d'un bassin de rétention sanitaire Parc de la Commune *Excavation Civilpro inc.*

Considérant l'appel d'offres public pour l'aménagement d'un bassin de rétention sanitaire au parc de la Commune;

Considérant la réception de cinq (5) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 9 septembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Excavation Civilpro inc.*, de Varennes, datée du 1^{er} septembre 2015, pour l'aménagement d'un bassin de rétention sanitaire au parc de la Commune, pour un montant total de 491 750,37 \$ \$ incluant les frais d'imprévus et les taxes.

Cette dépense est imputable au règlement d'emprunt 819

Ce contrat est de plus conditionnel à l'obtention du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte au Changement climatique.

Certificat de la trésorière numéro 2711

Adoptée.

**2015-373 Fourniture et installation de modules de jeux au parc de la Source
*Les industries Simexco inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc de la Source;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du secrétaire du Comité d'analyse en date du 8 septembre 2015;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note, *Les industries Simexco inc.*, de Sainte-Julie, datée du 3 septembre 2015, pour la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc de la Source, pour un montant total de 39 999,80 \$ taxes incluses.

Cette dépense est imputable au fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2709

Adoptée.

**2015-374 Acquisition d'équipements commutateurs pour lien 10G
*Hypertec Systèmes inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipements commutateurs pour lien 10G;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique en date du 9 septembre 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retenir et accepter la plus basse soumission conforme présentée par *Hypertec Systèmes inc.*, de Saint-Laurent, datée du 8 septembre 2015, pour l'acquisition d'équipements commutateurs pour lien 10G, pour un montant de 55 880,13 \$ plus taxes.

Cette dépense est imputable au fonds de roulement et le remboursement s'effectuera sur une période de 5 ans à compter de 2016.

Un contrat de support pour un (1) an est également octroyé pour un montant de 2 926,86 \$ plus taxes.

Certificat de la trésorière numéro 2710

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-375 Autorisation de compensation Acte de servitude – rue Sainte-Anne

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature de l'acte de servitude à intervenir entre Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et certains résidants de la rue Sainte-Anne ainsi que le versement des compensations prévues; telle entente de compensation est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de trésorière numéro 2713

Adoptée.

2015-376 Soutien au projet de loi no 44 et proposition d'amendement Fumée secondaire

Considérant qu'il y a eu dépôt du projet de loi no 44 le 5 mai dernier par la ministre déléguée à la Santé publique, Madame Lucie Charlebois, intitulé Loi visant à renforcer la lutte au tabagisme.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes demande au gouvernement du Québec d'amender le projet de loi no 44 afin que l'interdiction de fumer dans les endroits publics s'applique également aux terrains de jeux pour enfants et aux terrains sportifs.

Que le greffier soit mandaté afin de transmettre une copie de cette résolution à la ministre déléguée à la Santé publique, Madame Lucie Charlebois, et au membre de l'Assemblée nationale qui représente la circonscription de Verchères.

Adoptée.

**2015-377 Mouvement du personnel
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2015-09 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 9 septembre 2015

Adoptée.

2015-378 Demande de transferts budgétaires 2015

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter les transferts budgétaires au montant de 91 703 \$ pour 2015, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 9 septembre 2015 dont copie est jointe en annexe des présentes comme si au long récitée.

Adoptée.

**2015-379 Modification contractuelle – Construction Bau-Val inc.
Travaux de réfection de la voie cyclable du boul. René-Gaultier**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable en raison de l'ensemble des justifications;

Considérant que si ces modifications avaient été connues au préalable, le processus d'octroi du contrat aurait été le même;

Considérant les résolutions 2015-156 et 2015-174 adoptées par le conseil municipal le 13 avril 2015 et la résolution 2015-278 adoptée par le conseil municipal le 1er juin 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle) afin d'octroyer une somme additionnelle de 63 161,02 \$\$ plus taxes au contrat de Construction Bau-Val inc. pour les coûts d'imprévus supplémentaires.

Ces dépenses sont affectées au règlement 818.

Certificat de la trésorière numéro 2712

Adoptée.

**2015-380 Renouvellement de contrat
Directeur du Service des travaux publics
Monsieur Denys Guay**

Considérant la recommandation de la directrice des ressources humaines, en date du 6 août 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal confirme le renouvellement du contrat de monsieur Denys Guay au poste de directeur du Service des travaux publics, poste cadre à temps complet, contractuel et à durée déterminée, à compter du 12 mai 2016, et ce jusqu'au 11 mai 2021.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Suivi de la consultation publique sur le parc du Pré-Vert
- Demande de mise sur pied d'un programme de subvention pour les maisons lézardées en raison d'affaissement du sol
- Retour de la navette fluviale pour 2016
- Possibilité de mettre sur pied une navette fluviale sur semaine vers le centre-ville de Montréal
- Félicitations pour les diverses mesures en matière de développement économique
- Demande d'implantation d'égouts sur la route 132 vers Verchères
- Problématique de fossés sur la route 132 vers Verchères
- Mission économique en Chine
- Implantation d'une entreprise chinoise à Varennes
- Mini entrepôts à l'intersection montée de Picardie et chemin de la Baronnie
- Propriété d'une portion de la rue du Souvenir
- Suivi des décisions du Comité consultatif d'urbanisme par sa présidente
- Remerciements pour l'appui à la conservation du nom de l'école J-P-Labarre
- Demande de dépôt d'un mémoire de la Ville de Varennes pour la conservation du nom de l'école J-P-Labarre
- Emplacement du futur bassin de rétention sanitaire au parc de la Commune
- Motifs de la mission économique en Chine
- Demande de mesures pour l'accueil de réfugiés syriens
- Motifs des refus du projet chinois dans d'autres villes
- Type de commerce exercé dans ledit projet

- Retombées économiques prévisibles dudit projet
- Opinion de la Chambre de commerce et d'industrie de Varennes sur ledit sujet
- Demande d'adoption d'une résolution pour le droit de vivre dans un environnement sain
- Négociations du pacte fiscal
- Implantation du projet de l'entreprise chinoise
- Nom de l'école J-P-Labarre
- Revenus de taxation prévisibles en conséquence du projet d'entreprise chinoise
- Création d'emplois liés audit projet d'entreprise chinoise
- Commerces illégaux dans les sous-sols résidentiels
- Opposition à l'accueil de réfugiés syriens
- Demande d'accueil de réfugiés syriens
- Demande visant à rendre plus visible le nom des rues croisant le boulevard René-Gaultier
- Traverse verte
- Taxes municipales sur un condominium

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 21 h 45.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA